

# Chiffres Clés: La Réunion

19-12-2007

Dernière mise à jour : 27-02-2008

## Présentation Informations pratiques

### Chiffres Clés :

Economie

Fiscalité

Tourisme

Marché Immobilier Economie La Réunion est la première région de France en ce qui concerne la croissance économique. En effet, elle a un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 5 % par an. Cela est dû principalement à l'importance des investissements et des créations d'entreprises.

### La croissance et le chikungunya

L'année 2006 a été marquée par la crise du chikungunya, avec les menaces qu'elle a fait peser sur l'économie de la Réunion. Malgré tout, il semble que ses effets ont été limités. C'est ce qui ressort du bilan économique pour l'année 2006 présenté par l'I.E.D.O.M ( Institut d'émission des Départements d'Outre Mer) et l'I.N.S.E.E. ( Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques). La croissance reste dynamique, malgré un secteur touristique affaibli. L'I.E.D.O.M explique par la hausse des investissements publics et la consommation des ménages. Les différentes ressources économiques de l'île L'économie réunionnaise est caractérisée par un secteur primaire dominé par la culture de la canne à sucre, fortement subventionnée, un secteur secondaire dont la principale valeur ajoutée est fournie par l'industrie agroalimentaire, et un secteur tertiaire devenu principal employeur de l'île (services administratifs et marchands). - Secteur primaire : agriculture et pêche: L'agriculture est dominée par la culture de la canne à sucre qui occupe la moitié de la surface agricole utile. Les autres cultures sont de type vivrier (marché local) ou tournées vers l'exportation (culture de fruits tropicaux, de vanille, de fleurs) avec encore un grand potentiel de croissance. Le secteur de la pêche industrielle connaît un développement particulier depuis 1992, avec un succès avéré pour l'exportation de produits à haute valeur ajoutée en direction des marchés européen et asiatique. Les produits exportés se sont diversifiés : outre l'activité sucrière, des activités telle que la pêche se sont imposées comme des valeurs sûres à l'exportation. La Réunion possède un réel potentiel à l'export dans la zone océan indien, où elle exporte son savoir-faire, mais également à l'international. - Secteur secondaire : (13 % de la valeur ajoutée) est dominé par le secteur des industries agroalimentaires, suivent le BTP (bâtiments travaux publics), la production énergétique et enfin les industries manufacturières. Secteur tertiaire : encore dominé par la distribution, il connaît une nouvelle répartition des parts avec une croissance importante des services hôteliers. Ceci s'explique par une croissance spectaculaire de la fréquentation touristique sur les quatre dernières années. Le chômage Malgré ce dynamisme il y a un important taux de chômage présent dans l'île qui s'explique par une croissance démographique très forte. Les travailleurs indépendants et les salariés disposent de revenus corrects, voire confortables, mais la masse des chômeurs (30%, et 50 % chez les jeunes), des RMIstes (plus de 60 000, 8% de la population) constitue le problème majeur auquel est confronté l'île. L'émigration, bien qu'active, ne peut à elle seule résoudre le problème. La croissance économique forte a un effet limité en termes de baisse du chômage. De plus, L'île de La Réunion, à la fois région et département française d'outre-mer, possède le pouvoir d'achat par habitant le plus élevé de tout l'Océan Indien. Globalement, la bonne santé de l'économie réunionnaise et de son appareil productif a tout de même permis au chômage de passer sous la barre symbolique des 30% pour s'établir à 29,1 % au deuxième trimestre de 2006. Cependant, cette progression encourageante ne permet pas d'absorber totalement la population en âge de travailler qui arrive chaque année dans l'île.

Fiscalité- La TVA s'applique à un taux réduit de 8.5%, et certaines exonérations sont prévues ;

- La taxe locale d'octroi de mer (perçue au profit de la commune lors de l'introduction de marchandises et des livraisons à titre onéreux) est fixée à 8% ;
- Certaines livraisons à titre onéreux peuvent bénéficier d'une exonération partielle ou totale sur délibération du conseil régional ;
- L'octroi de mer n'est pas compris dans la base d'imposition de la TVA. En plus, les entreprises bénéficient de certains avantages fiscaux :- exonération totale ou partielle de l'impôt sur les sociétés pendant 10 ans, sur agrément préalable, pour les sociétés nouvelles constituées avant le 31/12/2001 et celles créant une activité nouvelle- abattement de 33,3 % sur les résultats pour les entreprises soumises à l'IS exploitant une activité appartenant aux secteurs de l'agriculture, industrie, hôtellerie, tourisme, pêche, énergies nouvelles, bâtiment et travaux publics, transport, artisanat, audiovisuel, cinéma.- Le plafond de réduction d'impôt annuelle: 2 233 € / m<sup>2</sup> haut de page

Tourisme Entre 2000 et 2004, les recettes du tourisme ont progressé de 13.80 % environ.

80 % des touristes viennent de la Métropole. L'île Maurice et les autres pays d'Europe représentent respectivement 6 % et 5 %. De plus, La Réunion se situe en deuxième place parmi les destinations de la zone sud de

l'Océan Indien, derrière l'île Maurice qui a accueilli plus de 715 000 touristes en 2004 en hausse constante par rapport aux années précédentes. Il est ainsi impossible de concevoir tourisme sans hébergement adapté. Le parc hôtelier devra donc suivre le nombre de touriste grandissant et s'adapter par rapport à leur exigence.

haut de page

Exemple : Si vous achetez un bien défiscalisable pour un prix de 100 000 euros et une surface de 70 m<sup>2</sup> vous pourriez bénéficier d'un montant défiscalisable de 3718 euros pendant 10 ans. A la Réunion, un record pour le marché de la défiscalisation a été atteint. Cela a donc attiré beaucoup de promoteurs métropolitains. Dans l'Ouest, le prix du prix m<sup>2</sup> habitable peut même se négocier jusqu'à 4500 euros le m<sup>2</sup>. D'ici peu, la défiscalisation devrait s'étendre aux logements sociaux. En effet, le marché locatif est saturé et les logements sociaux manquent cruellement. La défiscalisation pourrait donc permettre de rétablir un équilibre car aujourd'hui les prix sont élevés et seules les personnes les plus aisées peuvent acheter un bien défiscalisable.

• Une pénurie de foncier aménagé permettant la croissance de l'offre de logements et de locaux d'activités.

• Le déficit de programmes de logements de catégorie intermédiaire.

• La quasi absence d'offre privée en matière de lotissements d'activités.

• Un ensemble d'offres handicapées par la non maîtrise du foncier

haut de page